Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Concurrence à l'employeur

Par Antoine69

Bonjour à tous,

je suis en CDI à temps plein et j'envisage de prendre un 2nd emploi à temps partiel. J'aimerais savoir s'il est possible de travailler pour une entreprise concurrente à la mienne mais à un poste totalement différent de celui que j'exerce actuellement. Cela dans le respect de la durée légal du temps de travail et de repos.

Je vous remercie.

Par Isadore

Bonjour,

Non, sauf accord de votre employeur. Si votre contrat ne contient pas de clause d'exclusivité, vous pouvez en revanche travailler pour une entreprise non concurrente.

Par Antoine69

Merci pour votre réponse